



libre²

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE LIBÉRALES

N°12

À LA RENCONTRE
DE MATHIEU BIHET

FOCUS SUR LES RYD

NOS OJ & LEURS PROJETS

ZOOM SUR LE SERVICE D'INSPECTION



L'ÉDITO

DU PRÉSIDENT



Chère amie, Cher ami,

Voici bientôt arrivée la fin d'année ! Saint Nicolas est déjà passé, pour le plaisir des petits mais aussi des plus grands, et 2017 est sur le point de s'achever après nous avoir apporté son lot de surprises, de défis et de bonnes nouvelles.

Sur la scène internationale, la France a élu Emmanuel Macron Président, les États-Unis se sont retirés de l'accord climatique de la COP21 et de l'UNESCO, le Gouvernement catalan a voulu prendre son indépendance et la menace terroriste est malheureusement toujours d'actualité.

En Belgique, l'année 2017 aura principalement été marquée par une profonde modification du paysage politique francophone. Avec le changement de majorité au Gouvernement wallon, une nouvelle dynamique est lancée depuis 6 mois et celle-ci va toucher les wallonnes et les wallons dans leur vie quotidienne.

2017 aura été une année chargée pour le Secteur Jeunesse. L'évaluation du décret OJ est arrivée à son terme et les résultats ont été communiqués à la Ministre de la Jeunesse. L'évaluation du Conseil de la Jeunesse est en cours et aboutira, espérons-le, à une réforme ambitieuse pour cette institution, qui représente la jeunesse francophone de Belgique dans toute sa richesse et sa diversité.

Dans ce numéro 12 du *Libre*², Jeunes & Libres vous emmène « À la rencontre de » Mathieu Bihet, le très dynamique président national des Jeunes MR, réalise un « Focus sur » les *Responsible Young Drivers* et pointe également le « Zoom sur » le Service général de l'Inspection de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais Jeunes & Libres, c'est d'abord et avant tout les OJ. Retrouvez donc toute l'actualité des Jeunes MR, de la FEL, de Délipro Jeunesse, de SIDA'SOS, des JML, de ReForm, de la Besace et des RYD, ainsi que leurs agendas déjà bien étoffés.

J'espère que cette année 2017 vous aura apporté joie et réussite. Je vous souhaite d'ores et déjà, à toutes et à tous, de très bonnes fêtes de fin d'année et aux étudiant(e)s un bon blocus.

À très bientôt,
Gautier Calome,
Président



QUAND ON OBTIENT D'UNE CHOSE CE QU'ON EN ATTENDAIT,
ON N'EN DEMANDE PAS PLUS.

Winston Churchill

SOMMAIRE

JEUNES & LIBRES	3
Les news	
Savez-vous que... La FWB	
Carte blanche de Florence Delellio	
À la rencontre de Mathieu Bihet	
Focus sur... Les RYD	
Zoom sur... l'Inspection	
LA BESACE	12
Génération en jeu	
DÉLIPRO JEUNESSE	13
Jeunes Talents	
FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX	14
La FEL fait son congrès !	
JEUNES MUTUALISTES LIBÉRAUX	15
Et si j'étais un graff ?	
JEUNES MR	16
Congrès Numérique	
REFORM	17
Vas-y, consomme équitable !	
RESPONSIBLE YOUNG DRIVERS	18
Semaine internationale de la courtoisie au volant	
SIDA'SOS	19
Le HPV sous la loupe	

CONTACTER L'ÉQUIPE DE JEUNES & LIBRES

Gautier Calome - *Président* - info@jeunesetlibres.be
 Benjamin Cocriamont - *Coordinateur* - benjamin@jeunesetlibres.be
 Adrien Pauly - *Chargé de communication* - adrien@jeunesetlibres.be
 Renaud Fleusus - *Détaché pédagogique* - renaud@jeunesetlibres.be
 Pauline Bettonville - *Infographiste* - pauline@jeunesetlibres.be

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/jeunesetlibres
 linkedin.com/company/jeunes-&-libres-asbl
 YouTube Jeunes & Libres

Jeunes & Libres asbl est une Fédération d'Organisations de Jeunesse
 reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles



NEWS

DU SECTEUR

Du 18 au 22 octobre, la plateforme organisationsdejeunesse.be s'est déplacée au Salon de l'Education qui s'est tenu à Charleroi, l'occasion d'exposer aux acteurs du monde enseignant la nouvelle mouture de ce site internet, vitrine de notre secteur.

Lors de ce même salon, la publication **ÉCOJ** a été dévoilée. Cet outil permet véritablement de créer des ponts entre l'enseignement et les OJ et condense une foule d'activités mises en place par les OJ et à destination des écoles.

Durant le mois d'octobre, **l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse** a communiqué à l'ensemble du secteur ses évaluations du décret OJ et CJ ainsi que les recommandations qui en découlent. Il appartient dès lors à notre secteur de s'emparer pleinement de ce rapport et des recommandations afin de mener une réflexion sur une éventuelle réforme du Décret du 26 mars 2009.

Le 26 octobre, les partenaires sociaux et le gouvernement de la FWB se sont mis **d'accord sur l'enveloppe financière du non-marchand** pour l'année 2017. 5 millions d'euros ont été prévus pour les secteurs socio-culturel, de l'aide à la jeunesse, des maisons de justice et de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

Le 16 novembre avait lieu à la Marlagne la deuxième édition de la **Journée des OJ** organisée par la CCOJ. Une journée riche en échanges et en informations qui a permis aux participants de se pencher sur des thèmes divers tels que la diversification des sources de financement, l'évaluation de projets, l'élargissement du public touché par nos actions, les partenariats hors OJ, les liens avec l'UE ou encore la question de la validation ou de la valorisation des compétences chez les volontaires.

LES NEWS



Le mois de septembre a été l'occasion pour Jeunes & Libres de vous présenter son nouveau site internet ainsi que son dossier **Répondre aux populismes par l'Education citoyenne**.

Notre **nouveau site internet** se veut plus ergonomique, plus intuitif mais également plus dans l'air du temps. Il vous propose nos publications, l'agenda de nos OJ, nos news, une présentation des acteurs qui font notre secteur, un glossaire ou encore des documents utiles. Rendez-vous sur www.jeunesetlibres.be.

Le 19 septembre et le 24 octobre, nos membres ont pu suivre une **formation aux premiers soins** dispensée par la Croix Rouge de Belgique. Deux journées de sensibilisation et de pratique fort utiles auprès de nos membres qui ont également débouché sur l'installation d'un défibrillateur dans nos locaux.

Le 9 novembre, notre cycle de formations sur le Secteur Jeunesse à destination des nouveaux travailleurs de nos OJ s'est poursuivi afin de permettre à chaque membre du personnel de nos OJ d'appréhender au mieux le secteur dans lequel ils évoluent.

Enfin, le **1^{er} décembre**, la FEL, les Jeunes MR, SIDA'SOS, le MR et Jeunes & Libres se sont associés pour une journée d'action et de sensibilisation contre le SIDA.

Au cours de l'année écoulée, Jeunes et Libres ASBL s'est intéressé à la question des populismes. En se basant sur des travaux de référence, des interviews de spécialistes dont Jean Faniel, directeur général du CRISP et Barbara Mourin, directrice adjointe du Relais de Mons - Picardie du Centre d'Action Laïque mais également en menant une réflexion avec ses OJ affiliées. Jeunes & Libres a analysé le sujet en profondeur en essayant de dégager les moyens pour répondre à ce phénomène. **N'hésitez d'ailleurs pas à nous contacter** pour vous procurer un exemplaire.

Toute l'équipe vous donne rendez-vous en 2018 pour de nouveaux projets !



SAVEZ-VOUS QUE...



LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, UNE ENTITÉ FÉDÉRÉE À PART ENTIÈRE

Ces derniers mois, depuis l'annonce de Benoît Lutgen, la question de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) en tant qu'entité fédérée est ébranlée. Pour certains, ce coup politique a remis sur la table la question de la régionalisation de cette entité fédérée alors que d'autres préférèrent plaider pour sa refédéralisation. Souvent citée ces derniers mois, la FWB est, malheureusement, mal connue du grand public. Dès lors, déterminons ensemble les rôles et fonctions de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La FWB est l'une des entités fédérées de Belgique. Cette institution est au service des francophones à la fois de Bruxelles et de Wallonie (y compris Comines-Warneton) exceptés les cantons rédimés et les Fourons.

Les matières gérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles lui ont été attribuées par la Constitution belge et par les différentes lois de réformes institutionnelles qui, depuis les années 1970, ont graduellement transformé la Belgique en un Etat fédéral. Suite aux différentes réformes de l'État, la FWB a reçu comme compétences :

■ L'ENSEIGNEMENT, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE & LA FORMATION

Exemples : Enseignement maternel, fondamental, secondaire ordinaire et spécialisé, supérieur universitaire et non universitaire, de promotion sociale, à distance, artistique, système éducatif, etc.

■ LA CULTURE

Exemples : centres culturels, Formation des cadres culturels, Théâtre, Musiques, Danse, Arts forains, du cirque et de la rue, Patrimoine culturel, Créativité et Politique de la Jeunesse, etc.

■ LES MAISONS DE JUSTICE

Exemples : accompagnement des auteurs d'infractions présumés ou condamnés, réalisation d'enquêtes pour aider les autorités administratives et judiciaires à prendre les décisions adéquates à l'égard des justiciables dans le cadre pénal et dans le cadre civil, etc.

■ L'AIDE À LA JEUNESSE

Exemples : prise en charge des enfants en difficulté et en danger au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, aide personnalisée aux jeunes et aux familles via les conseillers et directeurs de l'aide à la jeunesse attachés à chaque arrondissement judiciaire, etc.

■ LE SPORT

Exemples : Gestion de 18 centres sportifs (ADEPS) et organisation de stages et diverses activités sportives pour tous, organisation de campagnes de promotion du sport et soutien des différentes fédérations et associations sportives par l'octroi d'aides financières, etc.

Comme les autres entités fédérées, elle dispose d'un Parlement composé de 94 députés (75 membres élus en qualité de membres du Parlement wallon et 19 membres élus par le groupe linguistique francophone du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale en son sein), d'un Gouvernement composé de 8 membres maximum et d'un Service public permettant de remplir ses différentes missions. La FWB ne perçoit pas directement l'impôt. Son financement lui provient directement de l'autorité fédérale constituée grâce aux recettes fiscales perçues par celle-ci. Cette institution communautaire entretient aussi des liens étroits avec l'institution européenne. Elle collabore aussi avec la Francophonie à l'échelle mondiale, lui permettant un rayonnement à travers le monde francophone.

Au regard de ces derniers mois, nous pouvons légitimement nous interroger sur l'avenir de cette entité fédérée ? Certains députés plaident, déjà, pour la régionalisation de l'enseignement. Cette solution, entre autres, aurait pour conséquence l'enclavement de Bruxelles dans la Communauté néerlandophone. De l'autre côté, refédéraliser l'enseignement va à l'encontre de la logique institutionnelle à l'heure actuelle. Afin d'éviter que cette entité se retrouve dans une impasse, il est primordiale de réfléchir ensemble sans tabou, ni dogme aux compétences et à l'action de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Renaud Fleusius

Source : <http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php?id=68>

CARTE BLANCHE

LE CYBER-HARCÈLEMENT CHEZ LES JEUNES

Le harcèlement, et plus particulièrement le cyber-harcèlement chez les jeunes adolescents, est un phénomène qui fait encore trop souvent la une des médias avec des événements tragiques qui en découlent.

« 8h25, la sonnerie du début des cours et mon calvaire quotidien recommence, encore une fois. Dans le rang, on me bouscule. Dans les escaliers en montant jusqu'en classe, on me fait un accroche-pied. Je tombe, ils rigolent. En classe, je suis assise tout devant, personne ne vient s'asseoir à côté de moi avant que le professeur ne me désigne un voisin au hasard. Durant la pause, mes camarades de classe lancent mes affaires à travers la pièce, fou rire général. Et ça continue encore et encore jusqu'à ce que retentisse la sonnerie de 16h05. Je rentre à la maison, le calvaire est terminé pour quelques heures»

Jusqu'en 2012, on s'arrêtait là. L'adolescent, en rentrant chez lui, avait la possibilité de souffler, de se changer les idées. Désormais, avec les réseaux sociaux, la facilité d'accès à internet et tous les dangers qui y sont liés, l'enfant, l'adolescent harcelé n'a plus de répit et doit faire face, presque 24 heures sur 24 à ses bourreaux. Que ce soit par message, par Facebook, Instagram, Snapchat, Twitter,.. Le harcelé est constamment sous pression.

Par honte, par crainte de représailles, le jeune harcelé a souvent peur d'en parler à qui que ce soit. Par crainte de devenir à leur tour harcelés, les témoins, qui jouent un rôle prépondérant dans le jeu du harceleur, n'osent pas non plus dénoncer la situation.

En classe, les professeurs ne le remarquent pas forcément. A la maison, les parents ignorent souvent ce que leur enfant subit ou fait derrière son écran d'ordinateur.

Vous l'aurez compris, le harcèlement et le cyber-harcèlement sont des thèmes qui m'intéressent énormément et auxquels je suis très sensible.

Récemment, j'ai présenté ma candidature au Conseil de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles où je compte faire de ces thèmes, une priorité durant les 2 ans de mandat.

Les actions d'associations, d'écoles, de pouvoirs organisateurs sont intéressantes pour lutter contre le cyber-harcèlement mais ce n'est, à mon sens, malheureusement pas suffisant. Il est grand temps que le monde politique, plus particulièrement en Fédération Wallonie-Bruxelles, mette en place un cours d'éducation aux médias sociaux et aux dangers d'internet. Il serait également nécessaire d'organiser, dans les écoles, une rencontre entre parents et professeurs afin de les mettre en garde et de pouvoir modérer les faits et gestes de leur enfant tant à l'école que dans le monde numérique. En outre, il manque dans les écoles un interlocuteur spécialisé pour les jeunes adolescents. Une sorte de médiateur qui, dès les premiers symptômes de harcèlement, pourrait éradiquer le problème directement afin d'éviter que cela ne prenne trop d'ampleur.

Il existe évidemment un certain nombre de solutions à mettre en place pour empêcher les jeunes de subir les persécutions ou de participer à celles-ci sans en connaître les conséquences.

Si vous avez des propositions à ce sujet, n'hésitez pas à m'en faire part.

*Florence Delellio
Etudiante en sciences politiques*



À LA RENCONTRE DE MATHIEU BIHET



Mathieu Bihet est diplômé en droit, ex-avocat et conseiller à la cellule d'appui aux élus locaux au sein du MR. Depuis 2015, il est le Président national des Jeunes MR et Vice-Président de Jeunes & Libres.

D'où vient ton engagement au sein des Jeunes MR et du MR ?

Je suis entré à l'âge de 19 ans au Mouvement Réformateur, en 2010, à la section de Neupré en province de Liège. À la suite d'un événement communal, on est venu me demander si j'étais intéressé par le MR, ce qui était le cas. Je suis rapidement devenu Président de la section locale des Jeunes MR qu'il a fallu relancer de presque rien. En 2011, je suis devenu conseiller de l'action sociale. Par après, j'ai été candidat à la 5^e place sur la liste MR de Neupré en 2012 où j'ai réalisé le 10^{ème} meilleur résultat de la commune toutes listes confondues.

Parallèlement à la présidence de la section Jeunes MR de Neupré, je suis devenu Secrétaire général de la Fédération provinciale de Liège et je suis entré en même temps au Bureau national comme Délégué aux membres dès le début de

la présidence de Lora Nivesse en 2013. En 2014, j'ai été candidat sur le ticket de Lora en qualité de Vice-président. À la suite de la démission de Lora, en tant que Premier Vice-président, je suis devenu Président national des Jeunes MR tout début 2015 et élu président fin 2016.

Enfin, en juin 2017, j'ai prêté serment en qualité d'Échevin de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, du développement durable, de l'agriculture, du numérique, des affaires économiques, des bibliothèques et de la Culture. Je serai très certainement candidat aux élections communales en 2018.

Les Jeunes MR sont la jeunesse politique comprenant le plus d'adhérents. Comment expliques-tu cet attrait ?

Avec un peu plus de 10.000 membres et 104 sections locales, nous sommes en effet la jeunesse politique francophone la plus importante. Nous avons doublé le nombre de sections locales sur les 4-5 dernières années et nous voyons qu'il y a une vraie dynamique qui s'est inscrite dans le sillage des élections communales de 2012 et qui s'est

concrétisée lors des dernières élections de 2014. Je pense modestement que c'est le succès du projet libéral qui colle aux idéaux et aux envies de la jeunesse. On le remarque au vu des résultats de 2014 : 1 jeune sur 3 a voté pour le MR en Wallonie. Le projet libéral est dirigé vers l'emploi, ce qui est fondamental pour les jeunes. 1 jeune sur 5 est au chômage et je pense qu'il s'agit de la plus grande injustice de notre génération.

Je dirais aussi, humblement, qu'au niveau des Jeunes MR, nous avons une liberté de parole et de ton. Il nous arrive de ne pas être d'accord avec nos aînés et cela fait la force de notre mouvement et la vitalité de notre parti. Les jeunes sont entendus, sont écoutés et nous voyons que des mesures que nous promouvons sont traduites en lois ou en propositions par nos Députés et par nos Ministres.

Qu'est-il ressorti du Congrès Numérique des Jeunes MR qui s'est tenu au début du mois d'octobre ? Quelle est l'importance de tels congrès ?

À la différence des partis de gauche, nous voyons la révolution numérique comme une opportunité et non comme un obstacle. Nous voulons profiter de cette vague plutôt que de la subir.

Nous avons traduit cela par une mesure claire : nous nous sommes prononcés contre de nouvelles taxes sur l'innovation. Taxer l'innovation pour l'entraver, la dissuader, n'est vraiment pas un projet économique noble. Nous avons besoin de cette évolution technique et technologique. J'espère que nous serons entendus.

En ce qui concerne les congrès à proprement parler, ils permettent à nos membres de réfléchir, de prendre un moment hors de l'actualité. Le problème le plus important de la société actuelle, selon moi, est d'être toujours dans une politique de réaction et non d'anticipation. Nous avons des notes préparatoires, des ateliers, des experts et nous invitons un Député ou un Ministre afin de permettre à nos membres de se rendre compte de la politique de terrain et de la réalité politique également.

Ensuite, comme je l'ai dit, nous tentons de concrétiser nos propositions. Un exemple me tient particulièrement à cœur : le statut étudiant-entrepreneur. Ce projet très libéral permet à quelqu'un qui poursuit sa formation dans l'enseignement supérieur de lancer son entreprise. Si son affaire tourne mal, sa formation lui assure un avenir professionnel. Cette idée avait été portée par nos membres lors de notre Congrès *Start (me) up!* en 2015. Alors Ministre fédéral, Willy Borsus nous avait reçu et nous en avions discuté. Aujourd'hui, le statut est bel et bien reconnu et de plus en plus utilisé par des jeunes entrepreneurs.

Un autre exemple est la refédéralisation des compétences d'environnement, d'énergie et de mobilité. Nous nous sommes positionnés pour cette refédéralisation lors du congrès que nous avons tenu en 2016. De plus en plus de cadres du MR nous suivent sur ce point dont Jean-Paul Wahl. Nous étions les seuls dans le paysage politique francophone à être en faveur de ce principe.

Les élections pour le Conseil de la Jeunesse sont terminées. Qu'attendent les Jeunes du nouveau Conseil ?

En tout premier lieu, que les gens votent ! Lors des élections de 2015, nous sommes arrivés

à un taux de participation de moins de 2000 personnes sur plus d'un demi-million d'électeurs potentiels. Nous sommes face à une catastrophe ! Un président va s'exprimer au nom de la jeunesse alors qu'il y a très peu de jeunes qui votent. Il n'y a aucune mobilisation. Nous n'avons jamais fait le diagnostic de cet échec. Beaucoup d'Organisations de Jeunesse existent, est-ce que le Conseil n'est pas un peu redondant, même si je suis bien conscient que cela relève d'une obligation européenne ?

De plus, il faut que le Conseil soit réellement représentatif et qu'il n'y ait plus une mainmise de la gauche sur celui-ci. Les Jeunes MR attendent que les avis rendus par le Conseil soient représentatifs de la jeunesse dans son entièreté, c'est-à-dire pas seulement de la gauche et pas seulement des étudiants. Le Conseil s'est fourvoyé en pensant que, pour être jeune, il faut avoir entre 18 et 25 ans. Il a trop peu pris en compte l'avis des jeunes de plus de 25 ans notamment. L'accès à la propriété est un souci de ces jeunes par exemple. Nous avons perdu deux ans, même plus si on regarde les mandatures précédentes. Le travail des représentants doit résider dans des avis pertinents, représentatifs et constructifs.

Quelles sont les priorités des Jeunes MR pour la Wallonie au vu du changement de majorité ?

Nous avons publié une note durant le mois de septembre sur la Déclaration de Politique Régionale (DPR) du nouveau Gouvernement wallon MR-cdH. De nombreux projets de la DPR sont tournés vers la jeunesse, vers l'emploi, vers la révolution numérique, etc. De nouveaux angles, l'environnement et l'énergie, sont abordés. Nous trouvons cela très positif.

Certaines mesures, telles que le service minimum pour les transports en commun, auraient été inimaginables avec un partenaire socialiste. Toutefois, nous nous interrogeons : « Est-ce que cette mesure va être mise en œuvre ? Dans combien de temps ? Est-ce matériellement possible ? ». En tout cas, une nouvelle dynamique et de nouveaux focus sont établis.

Néanmoins, nous sommes déçus sur certains points, notamment l'imposition de quotas de femmes dans le collège communal qui est, selon nous, négatif. Par ailleurs, nous aurions voulu aller jusqu'au bout du travail de réforme concernant la limitation du nombre d'administrateurs par structure ou la présence d'administrateurs indépendants dans les structures.

Quelle est ta vision du Secteur Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Je pense que la jeunesse et le Secteur Jeunesse sont sous-évalués et mal financés : les structures ont été démultipliées et le financement public a été « saupoudré » par-ci, par-là. Le secteur perd en capacité d'action. Le Gouvernement flamand a décidé d'arrêter de subventionner certains pans du secteur et cela envoie un très mauvais signal à la société. Ce Secteur Jeunesse participe pleinement à l'éducation de la jeunesse. Parfois même, il pallie certains manques et vient en complément de ce que les autorités politiques et l'enseignement font.

De plus, il n'est pas assez écouté. Le Conseil de la Jeunesse est coupable parce qu'il a enlevé sa crédibilité à la voix des jeunes. À contrario, chez les Jeunes MR, nous nous efforçons de redorer cette image sérieuse en travaillant sur le fond, ce qui explique peut-être en partie notre succès.

Nous ne pouvons pas terminer cette interview sans poser la question qui fâche : quel est ton pronostic pour le futur champion de Belgique de football ?

(Moment de silence, ndr) Bruges sera champion... même si je voudrais que ce soit le Standard de Liège.

Propos recueillis par Adrien Pauly

Retrouvez en vidéo notre rencontre avec Mathieu Bihet sur notre site : www.jeunesetlibres.be



F [] CUS sur



PRÉSENTATION DES RYD

RYD Wallonie-Bruxelles est une ASBL fondée en 2014 et issue de la fondation « Tanguy Moreau De Melen *Responsible Young Drivers* ». À sa création, elle s'occupe de la sensibilisation et de la prévention à la sécurité routière. Créée en 1989, elle a déjà une expérience riche en la matière. Elle ciblait la sécurité routière essentiellement pour les conducteurs de voiture, elle s'est ensuite diversifiée au fil des années et a élargi son champs d'action à tout ce qui concerne mobilité des piétons, des cyclistes, des motos et des citoyens en général et tout ce qui touche à l'écologie, à la mobilité de demain et donc à l'alternative aux voitures. La problématique de la drogue au volant est de plus en plus présente et prise en compte par les volontaires, la consommation de drogue étant un sujet relativement tabou et les tests de drogue étant moins accessibles.

Les RYD possèdent une petite structure avec seulement deux permanents temps plein. Les RYD travaillent avant tout avec des volontaires qui se mobilisent pour réaliser les actions planifiées au cours de l'année, pour sensibiliser les jeunes par

les jeunes. Cette méthode de travail très novatrice pour l'époque fait partie de l'ADN de l'ASBL depuis la création.

Pour l'instant, les RYD disposent de deux antennes : l'une reprenant Liège, Namur et le Luxembourg et l'autre s'occupant de Bruxelles, du Brabant Wallon et du Hainaut. L'association a pour objectif à moyen terme de disposer de trois antennes. Par ailleurs, les RYD siègent au Conseil Supérieur Wallon de la Sécurité Routière, où ils relayent la voix des jeunes et abordent différents sujets tels que l'accès au permis de conduire ou les nouvelles législations. Ils y donnent leur avis avec l'Agence Wallonne de la Sécurité Routière, des auto-écoles, des responsables politiques, des membres des cabinets ministériels, etc.

ACTIVITÉS

Les deux plus importants événements des RYD sont le Rapatriement du Nouvel An et la Nuit Européenne Sans Accident, les plus anciennes activités et donc les plus connues auprès du grand public. Le Rapatriement du Nouvel An se déroule cette année pour la 26^{ème} fois partout en Belgique.

Les RYD disposent de deux dispatchings : l'un à Liège, l'autre à Bruxelles qui permettent de réceptionner les appels des fêtards qui souhaitent être ramenés et ce, de minuit à six heures du matin. La voiture la plus proche est contactée et part les rechercher. Il y a toujours minimum deux volontaires par voiture, l'un conduisant la voiture des fêtards, l'autre le suivant avec la voiture RYD pour récupérer le volontaire par après. Les RYD rappellent que le rapatriement constitue une solution de secours et non un système de taxi ! Ils ne viennent en aide qu'à ceux qui sont confrontés à un problème lors du retour afin de les ramener en toute sécurité.

Ligne des RYD : 0902/69 669
Entre 00h et 6h la nuit du Nouvel An



Deuxième très grosse action, la Nuit Européenne Sans Accident (NESA). Les RYD sont présents dans des discothèques avec l'accord de celles-ci et y sensibilisent les fêtards. Dès le début de la soirée, les RYD proposent aux conducteurs responsables

de porter un bracelet durant toute la soirée et de leur faire passer un test d'alcoolémie à la fin. Si le résultat est négatif, ils reçoivent un sac avec des petits cadeaux, si le résultat est positif, les RYD cherchent à trouver une solution pour rentrer en sécurité, en sachant que les RYD ne les ramèneront pas à leur domicile et qu'ils n'ont aucun pouvoir contraignant. Se déroulant dans 9 discothèques en Wallonie et à Bruxelles, la NESA se tient chaque année le dernier week-end du mois d'octobre car les études ont démontré qu'il s'agit de la période la plus accidentogène de l'année.

En dehors de ces deux activités, les RYD mènent très régulièrement des actions de sensibilisation durant toute l'année, que ce soit avec leur voiture tonneau, le crash-test, les lunettes Alcovision, le jeu de la distraction, l'Ecoconduite, etc. Ces animations sont menées dans les écoles, les festivals, les fêtes de quartier et beaucoup d'autres événements.

Des formations sont également assurées grâce aux *Formapacks* à destination des écoles secondaires. Durant deux sessions de cours par classe, les RYD abordent la sécurité routière de manière générale : alcool au volant, drogue, médicaments, vitesse, distances de sécurité et de freinage, causes d'accident, etc.

Les RYD ont acquis une véritable expertise dans le domaine de la mobilité, de par leur présence sur le terrain et sont régulièrement invités à des débats.

RENCONTRE AVEC LAURA GONZALEZ SCHENA, DIRECTRICE DES RYD

Peux-tu décrire le rôle de directrice des RYD ?

En tant que directrice, je m'occupe de la gestion quotidienne c'est-à-dire l'organisation des plannings des équipes de volontaires, des réunions, de l'aspect administratif de l'ASBL ainsi que tout le volet OJ, du suivi des actions, de la supervision des stagiaires dans le cadre de projets ou de stages scolaires. Il faut aussi gérer des problèmes que rencontrent parfois les volontaires, faire le lien entre ces derniers, le CA et l'AG.

Pourquoi t'es-tu investie au sein des RYD ?

Je suis infirmière de formation, formation que j'ai complétée par une spécialisation en santé communautaire. Par la suite, j'ai poursuivi un master en santé publique, option promotion éducation à la santé. J'ai eu l'occasion de travailler avec de nombreux publics différents au cours de mes études sauf dans le domaine de la sécurité routière. J'ai profité de mon stage de fin d'année pour travailler chez les RYD où j'ai fini par être engagée.

Au début de mon stage, j'ai travaillé sur un projet qui consistait à créer un outil de sensibilisation et j'ai pris conscience que la sécurité routière était un thème très large et très vaste. Elle comprend la sécurité routière à proprement parler mais aussi la mobilité, l'accès au permis de conduire, l'écologie ou encore la question des discriminations.

Quelles sont les difficultés auxquelles les RYD sont confrontées au quotidien ?

Une difficulté à laquelle nous sommes confrontés, et je pense que d'autres associations y sont aussi confrontées, est la fidélisation des volontaires.

Beaucoup de volontaires se mobilisent au Rapatriement du Nouvel An et à la NESA mais ne restent pas aux RYD car beaucoup de personnes associent les RYD uniquement à ces deux événements. Nous avons du mal à les fidéliser aux autres activités. Nous y travaillons actuellement et nous observons depuis quelques mois des signes encourageants.

Quels sont les principaux atouts des RYD pour former des CRACS ?

Notre principale force réside dans notre ADN : les RYD ont été créés pour sensibiliser les jeunes par les jeunes. Notre présence très régulière sur le terrain nous permet de toucher beaucoup de gens et surtout de jeunes, sur les campus, dans les écoles, dans les festivals, dans les discothèques, etc. Grâce à nos outils, nous sommes convaincus de mieux sensibiliser que par de grands discours. Notre autre force est notre discours non moralisant

et non répressif. Notre discours fait aussi partie de l'essence des RYD. Les jeunes ne se sentent pas stigmatisés ni jugés. Ils n'ont rien à perdre à venir nous voir en tant que volontaires ou en tant que participants, ils ne peuvent qu'être gagnants.

Quels sont les principaux défis qui attendent les RYD dans le futur ?

Notre plus gros défi, dans lequel nous nous investissons depuis deux ans, est la reconnaissance des RYD en tant qu'Organisation de Jeunesse. Nos valeurs de base correspondent au décret OJ et nous attendons la réponse dans le courant du mois de janvier. Quoiqu'il arrive, nous continuerons à travailler comme nous le faisons, à sensibiliser les jeunes par les jeunes, par rapport à la sécurité routière et à la mobilité en général, à nous investir à la CSWSR et à la AWSR et dans plein d'autres projets encore. Notre second défi consiste à ouvrir notre troisième antenne et nous comptons fidéliser de nouveaux volontaires pour nous rejoindre.



Propos recueillis par Adrien Pauly



PLACE DES BARRICADES, 9
1000 BRUXELLES
T. : 02 513 39 94 - INFO@RYDWB.BE
WWW.RYDWB.BE



Le Service général d'Inspection de la Culture est l'inspecteur de tous les secteurs de l'administration de la Culture. Le travail de l'Inspection n'est pas partout le même. Historiquement, l'Inspection travaille dans tous les secteurs socioculturels. Ces missions peuvent porter tant sur le contrôle du bon usage des subventions que sur l'état des finances, le rapport moral ou encore la gouvernance. L'Inspection est un service qui, avec tous les autres services de l'administration générale de la Culture, a pour mission de contrôler et d'évaluer les opérateurs culturels dans les rapports qu'ils entretiennent avec un ou plusieurs décrets.

MISSIONS

La mission de l'Inspection consiste à favoriser l'effectivité des décrets, c'est-à-dire vérifier qu'ils soient correctement mis en œuvre par les associations et institutions. L'Inspection ne contrôle pas la dimension politique et idéologique, elle vérifie uniquement que l'association met bel et bien en œuvre le décret pour lequel elle est financée, tout en ne se limitant pas à la vérification des comptes. La comptabilité n'éclaire pas sur le fait de savoir si une association est bonne ou mauvaise.

À côté du cadre général, l'Inspection a deux inclinaisons : elle travaille avec l'administration ou l'autorité politique d'un côté et avec les opérateurs de l'autre. « L'orientation administration » de son travail concerne les avis formels rendus sur un dossier, sur une reconnaissance par exemple, à la demande de la Ministre ou du Service de la Jeunesse. « L'orientation opérateur » se retrouve quant à elle lorsque l'Inspection visite les associations. Dans ce cas, elle travaille avec l'association en l'aidant à réaliser un recrutement dans une maison de jeunes, en atténuant un conflit dans un conseil d'administration, en donnant des conseils sur le développement de l'association, en attirant l'attention sur la situation financière de l'association. Dès lors qu'elle travaille « pour l'association », il n'y a pas d'avis rendu. Cependant, si la situation est très préoccupante, l'Inspection avertit l'administration et conseille l'opérateur soit parce que l'inspection a repéré la situation soit parce que l'opérateur en a fait la demande auprès de son inspecteur attribué.

Le troisième rôle de l'Inspection est un rôle d'avis et de conseil sur l'opérabilité des décrets. Les décrets ne correspondent pas toujours à la réalité du terrain ou deviennent anachroniques, obsolètes. La norme et le sens de la norme doivent tous deux être respectés. L'Inspection invite le pouvoir

législatif et l'autorité politique, en l'occurrence le Gouvernement, à modifier certains textes. Le rôle de l'Inspection est alors de conseiller la Ministre sur des modifications décrétales à suggérer au Parlement.

COMPOSITION

Le Service dispose de 13,5 équivalents temps plein pour la fonction d'inspecteur pour tout le territoire de la Communauté française. Les inspecteurs ont pour consigne de passer au moins une fois entre le début et la fin du contrat-programme dans chaque OJ. Ils sont là dans une fonction de conseil.

Par contre, la mission d'avis à l'autorité se déroule, quant à elle, tous les 4 ans lors de la réception du plan quadriennal et du dossier. Autrefois, les inspecteurs ne voyaient les OJ qu'une fois tous les 5 ans, faisaient un rapport et c'était tout. Depuis quelques années, les inspecteurs sont plus en lien direct avec des OJ. Les inspecteurs ont notamment joué un rôle, non pas de rappel des critères du décret mais plutôt de rappel des finalités. Dans les politiques culturelles, on met en œuvre une manière de faire en oubliant parfois l'intention de départ du décret. Les finalités sont donc la clé.



FONCTIONNEMENT

Le Service est organisé selon une logique sectorielle et une logique territoriale. Les inspecteurs sont organisés en 3 directions : Bruxelles, Hainaut-Brabant wallon, Namur-Liège-Luxembourg, ce qui correspond presque à un inspecteur par arrondissement. Trois inspecteurs supplémentaires devraient prochainement être engagés. Pour certains secteurs, comme le secteur des OJ, la répartition n'est pas territoriale, la plupart des opérateurs étant centrés sur Bruxelles et quelques-uns à Namur et à Liège. Des inspecteurs « wallons » prennent alors des dossiers dont le siège social est à Bruxelles. Les OJ ont donc été réparties sur tous les inspecteurs, selon des clés de répartition, des affinités, des compétences, etc.

À l'Inspection, chaque secteur a un ou deux inspecteurs référents. Dans le cas du secteur des Organisations de Jeunesse, il s'agit de Catherine Stilmant et de Patrick Cnudde. Dans ce cadre, les inspecteurs référents développent une spécialisation sectorielle. Ils sont plus attentifs, plus investis dans les groupes de travail sur le sujet et ils rendent des comptes à tous les inspecteurs lors des réunions d'inspection générale.

Avant chaque train de demande, une ou deux journées de formation continue sont organisées. Les sujets qui ont posé problèmes dans le secteur les années précédentes sont abordés, en particulier l'interprétation des décrets. Ensuite, la grille d'analyse, de rapport, va être revisitée. Chaque inspecteur se voit attribuer son dossier et son échéance. Il doit avoir vu son OJ au moins une fois entre le contrat-programme et la reconnaissance. Il y rencontre non seulement le directeur mais aussi le coordinateur, un membre du conseil d'administration et l'équipe. L'inspecteur travaille en accord avec le Service de la Jeunesse qui va, le cas échéant, pointer tel ou tel problème et attirer l'attention dessus.

Une fois le rapport réalisé et l'échéance arrivée, le rapport est présenté à l'inspecteur général en chambre d'avis.

Suite à une très grande charge de travail l'année passée, ce système a été adopté. Chaque secteur dispose de sa chambre d'avis. Dans cette chambre d'avis siègent le directeur-adjoint du Service Général de l'Inspection de la Culture, les deux directeurs et deux référents. Ainsi, la chambre vérifie que chaque inspecteur a pris en compte l'entièreté des paramètres d'un dossier. Si un dossier n'est pas assez complet ou assez fouillé, l'inspecteur peut se voir demander de corriger ou recommencer son rapport. L'idée est de dialoguer sur le rapport. Si le rapport est en ordre, il est contresigné.

Lorsque l'Inspection va à la rencontre des associations, lors du contrôle intermédiaire ou sur base du dossier, elle va avant tout les catégoriser entre ceux qui posent problème *a priori* et ceux qui n'en posent pas. Chaque association se voit apposer un code vert, orange ou rouge. Aujourd'hui ne passent plus en chambre d'avis que les dossiers « rouges » afin de réaliser un gain de temps.



DIFFICULTÉS AUXQUELLES LE SERVICE EST CONFRONTÉ AU QUOTIDIEN

La grosse difficulté ne réside pas dans le Secteur Jeunesse à proprement parler mais découle de tous les secteurs culturels. Vu la taille du personnel attaché au service, la mission qui lui est confiée et qui n'est pas toujours très explicite, est compliquée à mener.

Par ailleurs, les matières qui sont examinées sont tellement peu cernées juridiquement que les inspecteurs ne peuvent se cantonner à une analyse superficielle des dossiers. Les inspecteurs sont face à des concepts complexes et se retrouvent constamment dans la réflexion et dans le dialogue.



DEFIS POUR LE SECTEUR JEUNESSE

Selon Freddy Cabaraux, directeur général adjoint du Service, mettre en place une thématique transversale qui associerait jeunesse et culture constitue un défi très intéressant à relever pour le secteur. Dans le secteur jeunesse, on a isolé les politiques culturelles et socioculturelles. La question du livre ou celle du théâtre, des arts plastiques, du patrimoine, de la créativité et en particulier de la musique, sont des matières relativement ignorées. Il devrait y avoir une relation plus forte, plus systématique entre OJ et secteur de la Culture. Les OJ sont plus actives dans la cohésion sociale et les politiques sociales que dans les politiques culturelles. Freddy Cabaraux estime dommageable qu'il n'y ait pas un grand axe « jeunesse et culture » qui reprendrait les OJ et maisons de jeunes, historiquement plus portées sur la culture, mais aussi tous les autres secteurs. La culture et les moyens qu'on y consacre doivent être des facilitateurs pour que le jeune puisse demain devenir un adulte libre, responsable et émancipé grâce à un esprit critique, un imaginaire et des émotions enrichis.

Le Secteur Jeunesse est souvent une école de vie, d'apprentissage, de réflexions sur les enjeux politiques. Au niveau de la CCOJ, CCMCJ et du CJCF où se passent les réflexions qui pourraient être des réflexions positives où elles interpellent les gouvernants, ces commissions donnent l'accent « jeune » à ces réflexions. De manière générale, le secteur doit garder en ligne de mire le développement de l'esprit critique. Mais cela ne vaut pas que pour le Secteur Jeunesse.

Article rédigé sur base de propos recueillis par Adrien Pauly lors d'un entretien avec Freddy Cabaraux, directeur général adjoint du Service Général de l'Inspection de la Culture.

GÉNÉRATIONS EN JEU

Dès le mois de novembre, l'ASBL Besace démarre un nouveau projet placé sous le signe des rencontres intergénérationnelles !

Nos animateurs auront le plaisir d'emmener les élèves de 3^{ème} en techniques sociales de l'Institut de la Sainte-Famille d'Helmet à Schaerbeek à la rencontre de personnes âgées, résidentes dans deux maisons de repos de leur commune.

Afin de développer les capacités d'animation des élèves et de re-crée un lien qui a depuis quelques années perdu de son naturel entre les deux publics, ces rencontres s'articuleront autour d'ateliers de jeux de société et d'interviews croisées.

En confrontant les générations dans un état d'esprit d'échanges et de rencontres, nous souhaitons aider les jeunes à trouver leur place dans la vie sociale et réfléchir à la place qu'occupe l'autre, permettre à chacun de s'y retrouver, trouver des solutions pour mieux vivre ensemble, partager ses expériences... autant de défis qui permettront aux jeunes de se développer en tant que citoyens actifs et responsables, et aux deux générations de se rencontrer autour d'activités ludiques pour renouer et nourrir un lien social.

Ce travail en commun valorise les individus au sein de la dynamique du vivre-ensemble. En effet, les anciens retrouvent un statut social, sont heureux de communiquer leur expérience, de « rester dans la vie ».

Quant aux jeunes, ils apprécient d'être écoutés, d'exprimer leurs idées et de partager leurs connaissances : c'est pour eux l'occasion d'un apprentissage de la citoyenneté.

AU PROGRAMME

6 animations en maison de repos de janvier à mai 2018 et une grande fête de clôture dans la salle polyvalente de l'école, à laquelle seront invités parents et familles des élèves comme des résidents.

Ils pourront notamment y découvrir une exposition photo retraçant l'évolution du projet et partager leurs propres expériences.



GÉNÉRATIONS EN JEU : DES OBJECTIFS CONCRETS !

- Promouvoir et créer les liens intergénérationnels, interculturels et solidaires ;
- Permettre aux jeunes de s'engager dans une solidarité de proximité ;
- Favoriser la transmission des savoirs, savoir-être et savoir-faire ;
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Julie Fiora
www.besace.be





« JEUNES TALENTS »

UNE SOIRÉE DE CONCERTS QUI FAIT ENCORE ÉCHO

6 octobre 2017, des passants s'arrêtent devant la Brasserie du Quai 10. Quelques-uns sont curieux, ils entrent. La musique résonne. À l'intérieur, une foule se meut sous des rythmes parfois hypnotiques parfois entraînants. Délipro Jeunesse a accompli sa mission : neuf jeunes musiciens font le show. Une chose est certaine, personne ne reste indifférent !

DÉLIPRO JEUNESSE, UNE ASSOCIATION ACTIVE DANS LE DÉVELOPPEMENT CRÉATIF DES JEUNES

22h00, les fumigènes n'empêchent pas de voir à quel point ce projet « Jeunes Talents » aide les jeunes à révéler tout leur potentiel. Sur scène, ils s'éclairent, ils rayonnent. Cette soirée prend tout son sens pour notre association : l'Art a rassemblé, a responsabilisé, a mis en mouvement des jeunes qui ne se connaissaient pas. Ensemble, ils ont réussi à créer une atmosphère singulière où chacun a trouvé SA place.

DE JEUNES MUSICIENS PROMETTEURS POUR UN SPECTACLE INOUI

Tous les membres de l'équipe ont les yeux rivés sur la scène. Mélange d'anxiété et de fierté. Quelques mois auparavant, nous les avons sélectionnés, avec le soutien de professionnels, sur la seule base de leur maquette. Ce soir, ils sont là, devant nous. Quel chemin parcouru ! Pour soutenir au maximum le talent des jeunes, nous souhaitons mettre en lumière des univers artistiques différents. Nous étions loin d'imaginer qu'ils s'harmoniseraient autant !

Les heures passent, les sons traversent le public. Nous sommes là, présents dans ces moments de trac. Mais rien ne se remarque. La soirée bat son plein, les rythmes restent fluides.

« JEUNES TALENTS », UN PROJET D'AUTONOMIE ET DE RESPONSABILISATION

Entre les rires et les applaudissements, nous nous remémorons les grandes étapes de ce projet. Derrière cette apparente détente se cache un travail colossal d'actions et d'organisation.

Notre association a accompagné les jeunes vers une plus grande responsabilisation. Ces outils leur serviront de support tout au long de leur vie, peu importe ce qu'ils entreprendront.

Petit à petit, ils ont intégré les phases inhérentes à davantage d'autonomie. Leur investissement et leur dynamisme les ont amenés à promouvoir cet événement et à leur ouvrir les portes de ce lieu culturel médiatique qu'est la Brasserie du Quai 10. Cette expérience les a conscientisés aux différentes étapes nécessaires à l'élaboration d'un projet.

Aujourd'hui, grâce à « Jeunes Talents », ils sont un peu plus artistes, oui, mais les pieds bien sur terre !

Au final, à travers ce concert, Lauryn Fernandez et les deux groupes Kää M'Isolo et Back Wave ont valorisé la jeunesse. Leur détermination et leur implication ont été les moteurs pour concrétiser leurs rêves.

Très lentement, la salle se vide et, en se quittant, l'émotion est vive. Pour notre OJ, cette expérience n'a fait que renforcer notre envie de continuer... Suite au prochain épisode.

L'équipe de Délipro Jeunesse
www.deliprojeunesse.be

Délipro 
 Jeunesse.be

LA FEL FAIT SON CONGRÈS !

Le samedi 21 novembre, c'est au congrès annuel de la Fédération des Etudiants Libéraux qu'il fallait être. Ainsi, pour la cinquantaine de participants présents, ce fut l'occasion d'assister à deux débats très actuels : le « compromis à la belge » et le « Pacte pour un Enseignement d'excellence ». Une chose est sûre : l'événement fut une réussite totale !

DEUX THÉMATIQUES ÉPINEUSES

En première partie du congrès, fut abordée une thématique où la Belgique est... championne du monde : le « compromis à la belge ». Souvenez-vous : la crise gouvernementale de 541 jours, la création de la région Bruxelles-Capitale, la loi pour l'avortement, etc. À chaque fois, notre pays s'en est sorti à la faveur de concessions mutuelles et ce, même si les problèmes étaient parfois très complexes.

Pour cette première partie du congrès, quatre intervenants ont pris la parole : Marc Uyttendaele (constitutionnaliste), Antonio Solimando (journaliste politique), Georges-Louis Bouchez (Délégué général du MR) et Régis Dandoy (politologue).

S'ils ne furent pas tous d'accord sur l'importance à accorder au « compromis à la belge », les nombreux échanges ont été le signe que cette thématique continue à déchaîner les passions. Le débat fut ainsi l'occasion d'apporter des éléments de réponse sur les mécanismes sous-tendant le « compromis à la belge », la place qu'il occupe dans le système politique ou encore son avenir.

Quant à la seconde partie du congrès, elle fut consacrée à la réforme de l'enseignement obligatoire et son Pacte pour un Enseignement d'excellence. Cette réforme, qui part du constat que l'enseignement francophone laisse à désirer, fut notamment l'objet de la dernière campagne menée par la FEL.

Lors de la campagne « La FEL fait son pacte », nous mettions justement en exergue la nécessité d'apporter une amélioration substantielle à notre enseignement, tant nous croyons en l'importance de l'enseignement comme outil de citoyenneté ainsi que d'épanouissement professionnel.

Comme pour le premier débat, ce sont quatre intervenants qui ont été conviés : Françoise Bertieaux (chefe de groupe MR au parlement FWB), Frédéric Delcor (Secrétaire général de la FWB), Geoffroy Le Clercq (en charge du Pacte d'excellence pour la Ministre Schyns) et Carole Piront (ASBL 1Pact).



Si le débat a permis de clarifier certains points, il a également mis en lumière certaines inquiétudes légitimes sur les propositions qui concernent la révision du tronc commun, la revalorisation du qualifiant...

DE L'IMPORTANCE DES DÉBATS

« L'important n'est pas de convaincre mais de donner à réfléchir ». Cette citation de Bernard Weber pourrait résumer l'état d'esprit dans lequel s'est déroulé le congrès de la FEL.

En plus de sa justesse, cette phrase rappelle à quel point le débat, lorsqu'il est constructif et rondement mené, peut être une source d'enrichissement pour tout un chacun.

En organisant ce type d'événement, la FEL met en avant le rôle salutaire du débat, tant ce dernier promeut l'échange d'idées et surtout, donne les clés de compréhension au public.

Par ailleurs, les débats constituent également une opportunité, pour les étudiants, de réagir aux propos tenus par les intervenants, mais également de poser moult questions.

Enza Laera
www.etudiantsliberaux.be





Rencontre avec Julie, animatrice dans la régionale du Hainaut-Ouest des Jeunes Mutualistes Libéraux. L'occasion d'évoquer avec elle le développement du projet « Et si j'étais un graff ? »

Julie, en quoi consiste cet atelier ?

Suite à la demande de jeunes avec lesquels nous travaillions, nous avons développé, en collaboration avec Alain Bricart, un artiste graffeur, des ateliers et stages d'initiation au graff pour les jeunes de la région.

Quand et à quelle fréquence ont-ils lieu ?

Nous essayons, en fonction des budgets et des agendas de chacun, de se retrouver au moins une fois par mois pendant l'année scolaire, et d'organiser des stages plus longs pendant les vacances.

Le succès est-il au rendez-vous ?

Oui, sans aucun doute ! Depuis le début, il y a deux ans, un « noyau dur » d'une petite dizaine de jeunes âgés de 12 à 18 ans y participent régulièrement. A eux se sont joints d'autres jeunes, petit à petit. Il est assez agréable de voir les anciens prendre les nouveaux sous leur aile et les guider dans leurs premiers essais ! Je trouve que certains sont d'ailleurs particulièrement doués. Ils ont même eu droit à un article au sujet de leur travail dans un quotidien régional !

Quels sont les objectifs de ce projet ?

Au-delà du fait qu'il leur permet d'exprimer leur créativité et leur apprend la valeur d'un travail collectif, ce projet permet également de sensibiliser ces jeunes au respect de l'environnement et des espaces publics. Ainsi, on leur apprend, par exemple, à ne pas abandonner leurs déchets sur le terrain, que ce soit les bombes, les chiffons ou autre. On leur rappelle également que même si le tag qu'ils réalisent est le plus beau du monde, ils n'ont pas le droit de le placarder n'importe où et qu'ils ne peuvent s'exprimer que sur des supports appropriés, donc autorisés...

ET SI J'ÉTAIS UN GRAFF ?

Dis-nous en plus sur leurs réalisations !

L'année dernière, lors d'un stage pendant les congés d'été, ils ont reçu l'autorisation de s'approprier les murs de l'ancien sanatorium de Tournai. Ils y ont reconstitué l'univers de Bob l'éponge et le résultat fut bluffant ! Cette année, nous avons décidé d'organiser une exposition à la fin du mois de mars afin de présenter leur travail. Une cinquantaine de personnes ont été impressionnées par les divers tableaux, dessins, lampes et meubles que les jeunes avaient customisés durant les ateliers mensuels. Nos artistes en herbe étaient évidemment très fiers de pouvoir montrer tout cela à leurs proches. Leur « coach », Alain Bricart, et moi-même l'étions tout autant ! D'ailleurs, afin de montrer aux visiteurs de l'exposition qu'il n'est pas si facile de graffer, un mur vierge avait été mis à disposition des non-initiés, pour qu'ils s'y essaient. J'avoue que certains feraient bien de rejoindre les ateliers (rires)...

Toi qui les suis depuis le début, tu sens une évolution ?

Bien sûr ! Et c'est cela qui me motive afin de continuer. Le groupe est soudé, ils prennent plaisir à se retrouver, à créer et expérimenter de nouvelles choses. Je dois souligner l'implication d'Alain qui y est pour beaucoup. Leur créativité et leur talent se développent de plus en plus et cela se voit clairement ! Lors du stage de trois jours qui s'est déroulé pendant la semaine du congé d'automne dernier, ils ont choisi de customiser, à leur image et selon leurs envies, des casquettes. Leur imagination n'a plus de limite, tout support peut faire l'affaire pour qu'ils s'expriment.

Pourvu que cela dure, donc !

C'est ce qu'ils souhaitent tous, et que je souhaite aussi. Par contre, on risque de rencontrer quelques difficultés de salle pour tenir les ateliers, vu que celle que nous utilisons actuellement doit être rénovée prochainement. Mais on finira bien par trouver une solution !

Où peut-on voir leurs réalisations ?

Nous avons créé une page Facebook où sont reprises les photos de leurs casquettes customisées. Il suffit de taper « JML Graff » dans la barre de recherche pour arriver sur la page... Rendez-vous bien évidemment lors de la prochaine exposition !

Propos recueillis par Quentin Daro.
www.jmlib.be



CONGRÈS NUMÉRIQUE : DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR NE PAS RATER LE TRAIN DU PROGRÈS



Le 30 septembre dernier, nous organisons notre grand Congrès annuel sur le thème de la Révolution numérique. Le Congrès était divisé en trois thématiques, à la fois distinctes mais également liées tant la Révolution numérique est aujourd'hui un phénomène qui englobe tous les pans de la société : l'exploitation et la protection des données, la transformation du marché du travail et l'éducation et la formation à l'ère du numérique.

Le but de ce Congrès, et des précédents, est toujours de pouvoir dégager des pistes de réflexions en vue d'élaborer des propositions concrètes sur les matières en discussion.

Beaucoup d'experts s'accordent aujourd'hui pour définir le numérique comme une nouvelle et véritable révolution industrielle. Cela signifie que les innovations, les technologies qui découlent de ce bouleversement sont en rupture et vont affecter quasiment tous les secteurs de l'économie. Comme la machine à vapeur il y a près de 250 ans, le numérique ébranle tous les repères de notre société.

Les défis sont nombreux. D'une nécessaire refonte des indicateurs de croissance économique à l'agrandissement des écarts socio-économiques, les Jeunes MR se devaient d'apporter des réponses et des propositions. Ce changement est un tsunami, aucun secteur ne sera épargné. Nous devons être à l'anticipation de ces changements pour ne pas les subir. Au-delà du politique, chaque individu sera également amené à se questionner sur ces changements.

Des trois ateliers ressort d'abord une nécessité impérieuse d'informer les citoyens sur les implications pour chacun qu'induit la Révolution numérique. Que ce soit de la protection des données ainsi que la formation continue, passeport nécessaire afin de mener une carrière pleine, la prise de conscience doublée d'une volonté de s'adapter se révèle déjà comme un des plus gros challenges posés à chaque individu.

Ensuite, un autre enjeu de ce siècle sera de faire entrer le numérique à l'école. Parce que, peu importe les métiers qu'exerceront les générations futures, des compétences en matière de numérique seront nécessaires pour ne pas dire indispensables. Mais surtout parce que les métiers du numérique vont voir leur nombre exploser. Il est probable que 60% des métiers qui existeront dans 10 ans ne soient même pas encore d'actualité aujourd'hui. Les générations futures doivent faire partie de ce changement et non pas le subir.

Enfin, les transformations sur le marché du travail seront sans doute les plus disruptives. Les Jeunes MR ont pris d'ores et déjà un engagement fort. En effet, nous nous opposerons à toute nouvelle taxation portant sur l'innovation technologique qui mettrait à mal la compétitivité de nos entreprises, parmi lesquelles une éventuelle « Taxe robots ». Si nous convenons du fait que certains emplois seront à terme remplacés par des robots, il est illusoire de penser qu'en taxant l'innovation il est possible d'endiguer un phénomène au demeurant irréversible. La Belgique doit s'adapter rapidement et mieux anticiper et former sinon elle risque de d'accuser un retard qu'il serait très difficile de combler.

Encore fois, nous envisageons le progrès non pas comme un obstacle mais comme une opportunité. Le travail sera colossal et devra s'amorcer par un changement des mentalités. Les Jeunes MR sont décidés à accompagner le changement afin que tout le monde puisse monter dans le train de la Révolution numérique qui prend de plus en plus de vitesse.

Pierre Brassinne
www.jeunesmr.be

**Jeunes
MR**



« VAS-Y, CONSOMME ÉQUITABLE ! »

Depuis 2009, la régionale Verviers de l'asbl ReForm participe à la semaine du commerce équitable organisée et soutenue par la CTB - Agence belge de développement. Cette année, celle-ci a eu lieu du 4 au 14 octobre 2017. Comme chaque année, mettre les jeunes au centre est notre priorité. Nous avons voulu leur donner la parole et pour y arriver, nous avons collaboré avec un nouveau partenaire, une Maison de Jeunes et plus précisément la MJ de Herve.

Notre projet « Vas-y, consomme équitable ! » avait pour but de sensibiliser les jeunes de 12 à 26 ans à ce domaine complexe qu'est le commerce équitable.

La finalité de ReForm est, entre autres, de favoriser l'expression, l'information et la sensibilisation, la participation et la rencontre. Nous nous inscrivons donc dans le champ de l'Éducation permanente par la mise en œuvre d'activités permettant aux jeunes de développer leurs responsabilités et leurs compétences afin de trouver leur place dans la société en devenant des acteurs à part-entière.

Pour poursuivre notre démarche, nous comptons, cette année encore, donner la parole aux jeunes car nous pensons que les rendre responsables d'un projet et leur permettre de s'exprimer par un biais qui leur tient à cœur, en l'occurrence le cinéma, est une façon de les mettre en valeur et de les aider à prendre confiance en eux en tant que personnes, en tant que citoyens, en tant que futurs adultes.

Concrètement, nous nous sommes rendus plusieurs après-midi à la Maison de Jeunes de Herve durant le mois de septembre. Nous avons fait connaissance avec le public pour finalement aborder un thème pas si évident que ça, le commerce équitable. Nous avons, avec l'aide d'un intervenant bénévole de chez Oxfam, pu comprendre de manière plus claire ce que signifie ce terme et avons pu observer que ce phénomène est d'application dans les pays du

sud mais également chez nous. Afin que les jeunes se sentent à l'aise dans le groupe et qu'ensemble, ils trouvent les mots pour définir le message qu'ils avaient envie de faire passer, nous avons réalisé différents ateliers (expression, photos-langage, débat...), l'objectif étant de donner la parole aux jeunes quant à leur position face à cette thématique. Comment, en tant que citoyens d'aujourd'hui mais également citoyens de demain, se sentent-ils concernés par le commerce équitable ? Ont-ils le sentiment de vivre dans un pays équitable ? Le défi « Pays du commerce équitable » leur parle-t-il ?...

Le groupe de jeunes ayant émis de l'intérêt pour les vidéos de « youtubeurs » nous sommes partis dans cette direction et avons eu la chance d'avoir comme partenaire le collectif « Chacun son cinéma ». Après avoir pu manipuler des caméras, micros, appareils photos, etc. et approcher les termes spécifiques des prises de vues, nous avons donc, ensemble, écrit le scénario de la capsule vidéo. Ensuite les jeunes se sont mis dans la peau de metteurs en scène, d'acteurs, de caméramans ou encore de preneurs de son afin de pouvoir réaliser notre vidéo.

Lors de la semaine du commerce équitable, le samedi 14 octobre plus précisément, nous avons organisé une après-midi de représentation à la MJ dans le but de faire passer une première fois le message des jeunes, le tout autour d'un pot équitable. Maintenant, notre capsule « Vas-y, consomme équitable ! » peut être visionnée sur la page Facebook de l'asbl, sur Youtube et sur le site de la CTB. Pour élargir la visibilité, celle-ci sera présentée à la Ville de Herve en octobre 2018 prochain dans le cadre de la semaine sans écran lors d'une soirée débat.

Enfin, à travers ce projet, nous souhaitons susciter de la curiosité et de l'intérêt auprès des jeunes. Nous espérons ouvrir l'esprit critique de ces derniers en leur permettant de s'impliquer de manière active au sein de la société et de leur montrer que la société dans laquelle ils évoluent attend d'eux un engagement car ils ont un véritable rôle à y jouer et une part active à prendre dans sa construction et son devenir, tout en les laissant évidemment libres de leurs actes qui seront, nous l'espérons, responsables.

Stéphanie Liégeois
www.reform.be

SEMAINE INTERNATIONALE

DE LA COURTOISIE AU VOLANT

Qui n'a jamais perdu son sang-froid face à un fou du volant qui double par la droite ou grille une priorité ? Et si durant une semaine, nous nous engageons à avoir des gestes et attentions bienveillantes ? À cette occasion, la semaine internationale de la courtoisie au volant a été créée. C'est le moment de prendre du recul par rapport à notre comportement pour réfléchir à des gestes simples afin d'adopter une conduite responsable.

Les RYD Wallonie - Bruxelles portent à cœur de défendre ce projet car comme le démontrent plusieurs études, un simple geste d'agressivité peut être le déclencheur d'une succession d'événements qui créera un climat stressant et dangereux. Ceci vaut également dans le sens inverse avec les gestes de courtoisie ! La plupart des conducteurs reconnaissent en effet qu'une attitude de courtoisie peut les encourager à l'être aussi. Certains facteurs, par exemple le climat stressant et l'énerverment, sont étroitement liés à la sécurité routière. C'est pourquoi nous avons notre rôle à jouer lors de cette semaine de la courtoisie.

Depuis plusieurs années, les RYD participent à cet événement en mettant en place des actions de sensibilisation à la sécurité routière avec différents outils. En 2016, nous avons mis en place un système de concours sur notre page Facebook. Le but était de partager sur notre page des photos de courtoisie que les citoyens ont pu observer ou effectuer. Le gagnant était la personne qui avait fait le plus beau geste de courtoisie et remportait alors un cadeau.

Cette année, nous collaborons avec la zone de police de Mouscron afin d'y mener une action visant à sensibiliser les citoyens à la sécurité routière et plus particulièrement à la courtoisie au volant. Pour ce faire, la police de Mouscron et les RYD mettent en place une vidéo intergénérationnelle avec des personnes âgées d'Hainaut Senior et la maison de jeunes. Le projet sera entièrement réalisé par les participants. Nous avons décidé de faire collaborer ses deux publics afin de casser les préjugés existants. Par cette approche, les jeunes développeront leurs esprits de CRACS.

En vue de toucher le plus de monde possible, nous allons ensuite diffuser cette vidéo sur plusieurs plateformes telles que Facebook, Twitter, sites internet mais aussi dans le journal local et, espérons-le, à plus grande échelle également.



À l'aide de témoignages et d'expériences, nous nous sommes rendus compte que face à un mauvais comportement, notre premier réflexe est de remettre la faute sur l'autre. Pourtant, il nous arrive à tous d'être distraits, tendus, nerveux ou d'effectuer une manœuvre maladroite.

Si vous avez tendance à être un conducteur impatient, le reconnaître est déjà un premier pas vers la sagesse !

QUE METTRE EN PLACE AFIN DE FAIRE PREUVE DE SAVOIR-VIVRE SUR LA ROUTE ?

Voici 5 conseils pour vous aider à adopter un bon comportement :

- Considérer les autres usagers avec respect et bienveillance, qu'ils soient derrière un volant, à pied ou en vélo et maintenir son calme en toutes circonstances.
- Faire un geste de la main pour remercier quelqu'un ou faire un geste d'excuse quand on fait une erreur. On diminue ainsi le risque de conflits.
- Céder sa place dans les transports en commun.
- Proposer son aide à une personne dans le besoin (pour traverser par exemple).
- Laisser les places de parking pour personnes à mobilité réduite sauf autorisation.

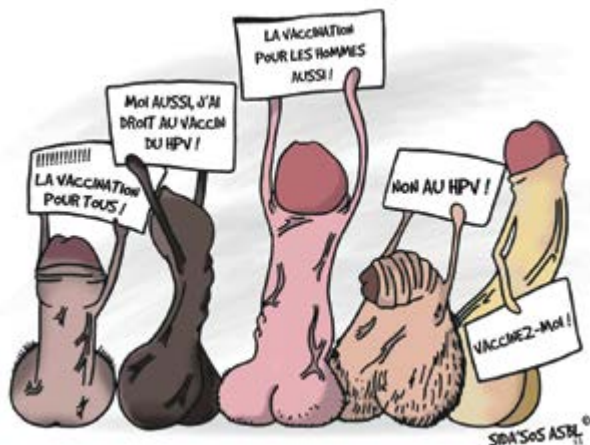
Tous ces conseils, faciles à mettre en place, feront de vous un citoyen heureux parce que oui, vous verrez rapidement comme on se sent bien après avoir accompli une bonne action. Ces actes vont également rendre la conduite beaucoup plus agréable pour tous.

Pour plus d'informations au sujet de nos actions, n'hésitez pas à consulter notre site internet.

Laura Gonzalez Schena
www.rydwb.be



LE HPV SOUS LA LOUPE



Le HPV, aussi appelé papillomavirus humain, est une IST (Infection Sexuellement Transmissible) très répandue au sein de la population sexuellement active, même si la grande majorité de ces infections passent inaperçues et disparaissent spontanément dans les 6 à 18 mois. Focus sur ce virus, souvent méconnu, qui peut toucher les hommes comme les femmes, dans toutes les régions du monde, et sur le combat que mène SIDA'SOS pour le rendre accessible à tous.

UNE IST TRÈS RÉPANDUE

Le papillomavirus humain est l'une des IST les plus répandues au sein de la population. Les experts estiment qu'environ 80% de la population sexuellement active sera en contact avec ce virus au cours de sa vie. La plupart de ces types d'IST seront éliminées naturellement par le corps, d'autres auront besoin d'une intervention chirurgicale.

Il existe environ 200 types de papillomavirus humain : certains types engendreront des verrues ano-génitales et/ou laryngées, d'autres des lésions pré-cancéreuses voire des cancers du col de l'utérus, de la vulve, de l'anus, du pénis et de la gorge.

La plupart des IST ne présentent pas de symptômes mais peuvent avoir de graves conséquences si elles ne sont pas dépistées (rendez-vous sur www.depistage.be). Pour le papillomavirus humain, un examen médical permet de repérer les verrues (également appelées condylomes), un frottis du col de l'utérus, de l'anus et/ou de la gorge permettent quant à eux de diagnostiquer les éventuelles lésions pré-cancéreuses.

Pour se protéger des différents types d'HPV, plusieurs solutions existent. Le préservatif (externe ou interne) et/ou une digue dentaire pour le sexe oral permettent d'éviter de contracter ces IST lors des rapports sexuels.

Enfin, des vaccins protègent contre certains types de HPV responsables des cancers et des condylomes tant chez les femmes que chez les hommes. En Belgique, trois vaccins sont disponibles et remboursés pour les jeunes femmes âgées entre 12 et 18 ans : le Cervarix, le Gardasil et le Gardasil 9. Ces vaccins diffèrent par le nombre de types de papillomavirus contre lesquels ils protègent.

SIDA'SOS SE MOBILISE

Actif dans le domaine de la promotion à la santé sexuelle auprès des jeunes, SIDA'SOS a réuni il y a quelques mois un groupe d'experts constitués de médecins et de partenaires associatifs. Cette concertation avait pour but d'échanger au sujet des politiques de vaccination contre les HPV mais aussi d'émettre des recommandations à l'attention des représentants politiques.


Afin de lutter efficacement contre ces HPV, la concertation suggère que le vaccin devrait être remboursé aussi bien pour les filles que les garçons et ce, pour le vaccin le plus couvrant. La vaccination des hommes devrait ainsi réduire la transmission des HPV au sein de la population. Le groupe d'experts estime que les enfants dont les parents ont refusé la vaccination devraient pouvoir s'exprimer sur leur souhait et être vaccinés s'ils le désirent. Enfin, l'âge limite pour recevoir ce vaccin devrait également être revu à la hausse.

Récemment, la concertation a eu la joie d'apprendre que le Conseil Supérieur de la Santé avait également émis un avis allant dans le même sens que ces recommandations. Le groupe d'experts a alors pris contact avec les représentants politiques concernés afin de discuter de la meilleure manière d'adapter les politiques de vaccination.

Pour plus d'informations concernant ces recommandations, rendez-vous sur le site de SIDA'SOS !

Marie GILLES
www.sidasos.be





Jeunes & Libres

L'équipe de
Jeunes & Libres
vous souhaite
d'excellentes fêtes
de fin d'année !